

s'éveiller, apprendre, pratiquer
ou se perfectionner

Ecole de Musique du Pays Grenadois

L'Ecole de Musique du Pays Grenadois est un service de la Communauté de Communes du même nom. Elle propose un programme pédagogique adapté à tous les niveaux avec une équipe de professeurs diplômés et expérimentés.

La volonté des élus et enseignants est d'apporter le meilleur enseignement possible, de privilégier la qualité et de permettre au plus grand nombre l'accès à la musique. L'Ecole de Musique du Pays Grenadois est également partenaire actif de l'animation culturelle du territoire.

Les cours se déroulent sur 3 pôles de proximité : Castandet, Cazères sur l'Adour et Grenade sur l'Adour.

ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS GRENAOIS

Responsables pédagogiques :
Lucie Tastet > 06 83 27 20 18
Julien Cloup > 06 47 48 35 69
musique@cc-paysgrenadois.fr



Conception : Service Communication - Communauté de Communes du Pays Grenadois - Juillet 2018



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS
14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour
05 58 45 44 42 - secretariat@cc-paysgrenadois.fr



ARTASSENX - BASCONS - BORDÈRES ET LAMENSANS - CASTANDET
CAZÈRES SUR L'ADOUR - GRENADE SUR L'ADOUR - LARRIVIÈRE SAINT-SAVIN
LE VIGNAU - LUSSAGNET - MAURRIN - SAINT-MAURICE SUR ADOUR



Découvrir et se former à la musique



Pratiques instrumentales proposées

L'École de Musique du Pays Grenadois propose aux élèves une palette de pratiques musicales variées.

Instruments à vent : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, euphonium, tuba, boha.

Instruments à clavier : piano, accordéon.

Instruments à cordes : guitare, basse.

Instrument amplifié : guitare électrique.

Instruments à percussions : batterie, etc ...



Et aussi : éveil musical (à partir de 6-7 ans), formation musicale, groupe musical, cours de jazz, musiques actuelles, initiation à la direction d'orchestre (milieu de 2^{ème} cycle), musique d'ensemble et formation adulte.

Rentrée musicale 2018
le lundi 17 septembre



Tarifs année scolaire 2018-2019

	Durée	Tarification annuelle	
		Elèves domiciliés en Pays Grenadois	Elèves domiciliés hors Pays Grenadois
Eveil musical	45 min	148,04€	192,45€
Initiation percussion	45 min	155,82€	202,57 €
FM + FI / 1C1	1h30	360,03€	468,05€
FM + FI / 1C2 à 2C2	2h00	479,97€	623,96€
FM + FI / à partir de 2C3	2h30	600,02€	780,03€
FI 3 ^{ème} cycle	1h00	239,99€	311,98€
Adultes (FM et/ou FI)	1h00	415,59€	540,27€
Instrument supplémentaire	30 min	164,96€	214,45€
Atelier d'ensembles (jazz, musique chambre...)	1h00	164,96€	214,45€

FM = Formation Musicale
FI = Formation Instrumentale

Réduction bénéficiaires Allocation Rentrée Scolaire	- 10 %
Réduction assiduité groupe musical (sur 3 ^{ème} trimestre)	- 50,00 € / an
Location instrument à l'année	105,00 €

Réduction à partir du 2 ^{ème} enfant	- 10 %
Réduction à partir du 3 ^{ème} enfant	- 20 %
Réduction à partir du 4 ^{ème} enfant	- 30 %

Gratuité pour ceux qui participent au groupe musical seul, mais fiche d'inscription obligatoire